



Service : Directeur général f.f.

Votre correspondant : Michel Sommacal

Tel. : 087/26 02 79

Courriel : michel.sommacal@olne.be

Olne, le 04 janvier 2023

AVIS

Le Collège communal porte à la connaissance de ses administrés que le Ministre du Logement, des Pouvoirs Locaux et de la Ville a approuvé, en date du 21 décembre 2022, à l'exception des articles 8 alinéas 1 et 2 et 9, la délibération du Conseil communal en séance à Olne, le 14 novembre 2022 établissant le règlement suivant :

Le Règlement-taxe sur les mines, minières, carrières et terrils exercice 2023.

Cet avis est affiché du 04 janvier 2023 au 15 janvier 2023.

Le règlement peut être consulté soit sur le site internet : <https://www.olne.be/administration/reglements-communaux>, soit à l'Administration communale d'Olne, rue Village 37 à 4877 Olne. Celui-ci est affiché sur les vitres de la bibliothèque située à l'arrière de l'Administration communale (accessible aux personnes à mobilité réduite) et est consultable 24h/24 endéans la quinzaine de la date du présent avis.

Par le Collège,

Le Directeur général f.f.,

M. SOMMACAL



Le Bourgmestre,

C. HALIN

